

# CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES AUTO OPTION VÉHICULES MOTOCYCLES

PRÉSENTATION	<p>Le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) est un diplôme qui prépare à un métier déterminé, principalement, dans le domaine de l'artisanat.</p> <p>Le CAP est le premier diplôme professionnalisant. Il prépare à une fonction ouvrière ou administrative qualifiée. Diplôme-phare de l'artisanat, le CAP se distingue par la multitude de ses formations : près de 200 formations proposées.</p> <p>Principaux atouts : rapidité et accessibilité du cursus.</p>	
RYTHME DE L'ARTERNANCE	Cours une semaine sur trois en Centre de Formation	
DURÉE DE LA FORMATION	26 semaines de cours sur 2 ans Possibilité en 1 an en formation connexe	910 heures
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	Français Histoire / Géographie Anglais	Mathématiques Sciences Physiques EPS
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	Analyse fonctionnelle PSE (Prévention Santé Environnement)	Technologie Pratique
PRÉREQUIS	Être âgé de 16 ans ou 15 ans si le candidat est issu de 3 <sup>ème</sup> Aucun diplôme exigé	
DÉBOUCHÉS POURSUITE D'ÉTUDES	MC MSEA (Maintenance Systèmes Embarqués de l'Automobile) option Moto CQP TCM (Technicien Cycle Confirmé) CQP CVCPR (Conseiller Vendeur Confirmé Pièces de Rechange et Accessoires) Encadrant d'Entreprise Artisanale après CAP + 5 ans d'expérience professionnelle	
LIEUX DE FORMATION <u>En partenariat avec :</u>	 <p>URMA - CIFAM Loire-Atlantique Ste Luce/Loire - 02 40 18 96 96 urma44sainteluce@artisanatpaysdelaloire.fr</p>	<p>URMA - ESFORA Vendée La Roche/Yon - 02 51 36 53 00 urma85@artisanatpaysdelaloire.fr</p>